DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

Formulaire d'Information Médicale et de Consentement Éclairé

Intervention : Lipofilling (Transfert / Greffe de graisse autologue)

Praticien : Dr Afshin Yousefpour

Discipline : Chirurgie Maxillo-Faciale & Chirurgie Esthétique

Nom et Prénom du / de la Patient(e) : ……

Date de naissance : …… / …… / ……

Date de l'intervention prévue : …… / …… / ……

Préambule

Ce document a pour but de formaliser les informations communiquées lors de votre/vos consultation(s) préalable(s) avec le **Dr Afshin Yousefpour**. Il détaille la nature de l'acte chirurgical, ses limites physiologiques, l'ensemble des aléas et complications envisageables, ainsi que le cadre réglementaire, médicolégal et financier strict régissant cette intervention.

1. Pourquoi confier votre intervention au Dr Afshin Yousefpour ?

Le lipofilling requiert une maîtrise anatomique tridimensionnelle millimétrique, une manipulation atraumatique des tissus adipeux et une vision esthétique fine de l'harmonie des volumes :

- **Expertise chirurgicale ciblée :** Grâce à sa formation approfondie et son expérience de pointe en chirurgie crânio-maxillo-faciale et esthétique, le Dr Afshin Yousefpour maîtrise intimement les plans de dissection, la vascularisation tissulaire et le comportement des structures profondes.
- **Rigueur technique :** Prélèvement, purification et micro-/nano-injection respectant scrupuleusement la viabilité des greffons adipocytaires et les règles de sécurité vasculaire.
- **Prise en charge personnalisée :** Analyse morphologique individualisée pour optimiser la survie du greffon tout en prévenant les surcorrections inesthétiques.

2. Nature de l'intervention et limites physiologiques

Le lipofilling consiste à prélever de la graisse autologue par liposuccion atraumatique sur une zone donneuse (abdomen, cuisses, hanches, etc.), à la purifier (décantation, filtration ou centrifugation), puis à la réinjecter à l'aide de micro-canules dans les zones cibles.

- **Résorption imprévisible du greffon graisseux :** La graisse greffée dépend entièrement de la néo-vascularisation locale. Une partie des adipocytes transférés ne survit pas. La résorption moyenne se situe habituellement entre **30 % et 60 %**, mais elle reste **hautement imprévisible** et varie d'un individu à l'autre selon le métabolisme, la vascularisation, l'hygiène de vie (notamment le tabac) ou les variations pondérales.
- **Nécessité éventuelle de séances complémentaires :** Le résultat définitif ne peut être apprécié qu'après 3 à 6 mois. Une seule intervention peut être insuffisante pour atteindre le volume escompté.

3. Dissatisfaction esthétique et/ou fonctionnelle

La chirurgie plastique et esthétique est soumise à une **obligation de moyens**, et en aucun cas à une obligation de résultat :

- **Insatisfaction esthétique :** Asymétrie résiduelle, sous-correction (volume jugé insuffisant lié à la résorption), surcorrection localisée, irrégularités de surface, dépressions, effet de "vagues" cutanées ou contour inadéquat.
- **Insatisfaction fonctionnelle / sensorielle :** Troubles temporaires ou prolongés de la sensibilité cutanée (hypoesthésie, engourdissement, paresthésies) sur le site donneur ou le site receveur, indurations ou gêne mécanique lors de certains mouvements/mimiques.
- **Évolution dans le temps :** Les cellules graisseuses greffées restent vivantes et réagissent aux variations de poids (prise ou perte de volume) et au vieillissement naturel des tissus.

4. Complications possibles et aléas chirurgicaux

Bien que menée avec la plus grande rigueur, toute intervention chirurgicale comporte des risques :

A. Complications spécifiques au lipofilling

- **Kystes huileux, nécrose graisseuse (stéatonécrose) et calcifications :** La graisse non revascularisée peut former des nodules fermes, inflammatoires ou des micro/macro-calcifications (pouvant nécessiter des examens d'imagerie complémentaires ou une exérèse).
- **Embolie graisseuse :** Complication rarissime mais gravissime liée à l'introduction accidentelle de graisse dans un vaisseau sanguin (risque de détresse respiratoire, cécité ou AVC selon la région traitée).
- **Altération de la pigmentation cutanée :** Hyperpigmentation post-inflammatoire ou érythème prolongé.

B. Complications générales liées à la chirurgie et aux sites donneurs

- **Hématome / Sérotoxie :** Accumulation de sang ou de lymphe pouvant justifier une ponction ou une évacuation chirurgicale.
- **Infection :** Pouvant nécessiter un traitement antibiotique ciblé, voire un drainage chirurgical.
- **Altérations cicatricielles :** Cicatrices des points d’entrée des canules hypertrophiques, dyschromiques ou chéloïdes.
- **Risques thromboemboliques :** Phlébite, embolie pulmonaire (particulièrement lors de prélèvements volumineux ou d'alitement).
- **Risques anesthésiques :** Discutés en détail lors de la consultation pré-anesthésique obligatoire.

DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

5. Cadre financier, légal et administratif (Actes purement esthétiques)

A. Application de la TVA

Conformément à la législation fiscale en vigueur, toute intervention à visée **purement esthétique** (dépourvue de finalité thérapeutique ou reconstructrice reconnue) est **strictement assujettie à la TVA (21 %)**, laquelle est intégralement intégrée au devis et à la charge du/de la patient(e).

B. Portée du paiement initial

- Le montant réglé pour la chirurgie initiale **couvre exclusivement la première intervention chirurgicale** ainsi que les frais techniques et honoraires spécifiés dans le devis d'origine.
- **Sont formellement exclus du forfait initial :**
 - Les consultations préopératoires ;
 - Les consultations de suivi postopératoire au-delà de la période immédiate incluse ;
 - Tout examen complémentaire (radiologie, imagerie, biologie) ;
 - Les traitements médicamenteux ou vêtements de contention.

C. Chirurgies de révision / Retouches & Responsabilité financière totale

- Si une chirurgie de révision, une retouche, une correction d'asymétrie, une injection complémentaire ou le traitement d'une complication s'avère nécessaire ou souhaité, **l'ensemble des frais générés demeure sous la responsabilité financière exclusive et intégrale du/de la patient(e)**.
- Ces frais comprennent sans s'y limiter : les honoraires chirurgicaux de révision, les honoraires de l'anesthésiste, les frais d'admission en clinique/hôpital, l'occupation de la salle d'opération, le matériel stérile et les taxes applicables (TVA).

D. Absence d'incapacité de travail (Arrêt maladie)

- En vertu du cadre légal régissant la médecine et la chirurgie à visée purement esthétique, **aucun certificat d'incapacité de travail (arrêt maladie) ni attestation d'indemnisation pour la mutuelle ne pourra être délivré**.
- L'ensemble de la convalescence et des absences professionnelles éventuelles doit être planifié sous forme de congés personnels (congés payés, sans solde, etc.).

DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

6. Déclaration et consentement du / de la patient(e)

Je soussigné(e), **……**, atteste :

1. Avoir lu, compris et accepté l'ensemble des termes du présent document ;
2. Avoir bénéficié d'explications claires, orales et écrites du **Dr Afshin Yousefpour** concernant les techniques, les limites, les risques et les complications de l'intervention ;
3. Avoir disposé d'un délai de réflexion suffisant entre la consultation et la signature de ce consentement ;
4. Accepter que le résultat puisse présenter une asymétrie, une sous-correction ou une insatisfaction esthétique/fonctionnelle inhérente à la biologie du greffon graisseux ;
5. Reconnaître et accepter sans réserve les clauses financières : application de la TVA légale, prise en charge exclusive de la première intervention par le montant initial, prise en charge financière **totale** à mes frais de toute chirurgie de révision, retouche ou complication, et l'impossibilité légale d'obtenir un certificat d'incapacité de travail.

Fait à ……, le …… / …… / 20……